



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction générale de la création artistique

2018-2019

PROCÉDURE CONTRADICTOIRE

École Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine

Théâtre

Annexe 1

Observations contradictoires de l'établissement

Observations concernant le rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

Sommaire rapide

Préambule	p. 1
A. Corrections d'ordre factuel	p. 2 ¹
B. Autres commentaires	p. 4

PRÉAMBULE

Le rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation de l'École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine-éstba, faisant suite au rapport d'auto-évaluation envoyé par nos soins en octobre dernier, ainsi qu'à la visite du groupe d'experts chargés de l'évaluation en novembre et décembre 2018, rend compte des efforts faits par l'éstba pour répondre aux préconisations du précédent rapport d'évaluation de 2013-2014 :

- la pérennité des objectifs de l'école,
- l'approfondissement des partenariats avec l'Université Bordeaux Montaigne ainsi qu'avec le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse (PESMD),
- ou encore la mise en place de modules dédiés à la prévention des risques corporels.

L'éstba compte poursuivre ses efforts en tentant de répondre au mieux aux préconisations du dernier rapport. Nos observations concernant le rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation de l'éstba 2018-2019 prendront simplement la forme de quelques corrections d'ordre factuel et apporteront quelques commentaires et précisions quant aux préconisations nouvelles.

A - CORRECTIONS D'ORDRE FACTUEL

In : A-Introduction : présentation de l'établissement (p.5)

« [...] la direction pédagogique est assurée par Franck Manzoni, la coordination par Emmanuelle Delprat, l'assistanat à l'administration par Chloé Sireyx, ces trois postes pour 1,5 ETP [...] »

Modification :
0,5 ETP pour Franck Manzoni
1 ETP pour Emmanuelle Delprat
0,7 ETP pour Chloé Sireyx
Soit un total de **2,2 ETP**

¹ Pour la mise en page de l'établissement.

In : B-Analyse du fonctionnement de l'établissement, Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale (p.10)

« [...] la promotion 2 a travaillé au Berliner Arbeiter Theater (BAT, dont Catherine Marnas est une ex élève) [...] »

Correction : Catherine Marnas n'a pas été élève du Berliner Arbeiter Theater.

In : B-Analyse du fonctionnement de l'établissement, Domaine 5 : Inscription territoriale (p.9)

« Enfin, les élèves de l'éstba peuvent se voir proposer des missions d'éducation artistique et culturelle orchestrées par le CDN, dans des lycées, collèges, maison d'arrêt et, bibliothèques... etc »

Précision : En effet, les élèves peuvent à divers moments être en charge d'ateliers durant le cursus. Cela a été notamment le cas pour la 4^e promotion lors d'ateliers de théâtre en direction des personnes "accueillies" au sein de l'association d'aide aux migrants de La Cimade, avec laquelle l'éstba travaille autour du projet *Les Accueillants*.

Toutefois, les stages ou interventions en collège, lycée, hôpital, maison d'arrêt, etc. ne sont pas assurés par des élèves en cours de formation, mais par d'anciens élèves (généralement la promotion sortante de l'éstba), accompagnés – dans un premier temps – par des artistes confirmés de l'équipe de Catherine Marnas, eux-mêmes en charge de divers ateliers dans le cadre du projet défendu par le centre dramatique national. Ces missions contribuent tout de même à la formation des élèves après l'école.

Cependant, une grande attention est portée aux missions d'éducation artistique et culturelle pendant la formation, à travers des modules dirigés par Franck Manzoni pour la 4^e promotion, puis des stages spécifiques en direction de la future promotion.

In : B-Analyse du fonctionnement de l'établissement, Domaine 2 : Recherche (p.7)

« Tout au long de la formation, les élèves sont mis en contact avec le monde de la recherche. Ils suivent des cours donnés par les enseignants-chercheurs de Bordeaux-Montaigne le mercredi matin. Ce sont ces enseignements qui leur permettront de valider une Licence d'Arts du spectacle. Pour ceux qui auraient déjà validé la Licence à leur entrée dans l'école, un projet de Master est en cours de construction. Par ailleurs, il est prévu qu'un enseignant-chercheur soit nommé dans l'école à compter de septembre 2019. Celui-ci aura pour missions de délivrer un enseignement d'Histoire du théâtre, et de suivre, dramaturgiquement, les projets de recherche de chaque élève. Enfin, des universitaires peuvent également intervenir sous forme de stages de plus longues durées : ainsi Olivier Neveux, professeur en études théâtrales à l'ENS-Lyon, a-t-il assuré la direction de deux stages, sur Jean Genet, et sur le théâtre politique ; et François Regnault, maître de conférences en psychanalyse à Paris-VIII, celle d'un stage sur l'alexandrin. »

Précision : En concertation avec l'Université Bordeaux Montaigne, l'éstba organise chaque année la mise en place de quatre stages théoriques qui font partie du cursus de l'école et de la Licence. En effet, ces stages théoriques intègrent directement les enseignements évalués et notés (transmission des notes par les intervenants chaque semestre) en tant qu'ECTS à valider pour l'obtention de la Licence.

De plus, ces stages sont obligatoires et pensés en fonction des stages pratiques qui les suivent, grâce à l'expertise des responsables pédagogiques de l'UFR Humanités Arts.

Quelques exemples de stages théoriques suivis par l'actuelle promotion :

- le stage théorique de Thiphaine Karsenti, maître de conférence en études théâtrales Paris/Nanterre, autour des Tragiques grecs précède le stage pratique mené par Bénédicte Simon sur le Chœur antique.
- le stage théorique de Pierre Katuszewski, maître de conférences en Arts à l'UBM, autour de Beckett précède le stage pratique mené par Stuart Seide sur Beckett en langue anglaise.
- le stage théorique d'Olivier Neveux, professeur en études théâtrales à l'ENS-Lyon, autour de Jean Genet précède le stage pratique mené par Jean Boillot sur *Les Paravents* du même auteur.
- le stage théorique d'André Markowicz, traducteur et poète, précède le travail de projet de fin d'études de la promotion actuelle dirigé par Sylvain Creuzevault autour de *L'Adolescent* de Dostoïevski.

In : B-Analyse du fonctionnement de l'établissement, Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale (p.10)

« Quant à la dynamique internationale, elle est l'un des axes du projet de Catherine Marnas. Elle se concrétise d'une part par une approche vivante de la langue anglaise (cf. Domaine 1) et surtout par un partenariat systématique pour chaque promotion avec une structure du spectacle vivant à l'étranger. La promotion 2 a travaillé au Berliner Arbeiter Theater (BAT, dont Catherine Marnas est une ex élève), durant un mois ; la promotion 3 est partie un mois en Argentine en février 2015, pour approcher différents artistes argentins de la scène, dont un metteur en scène venu ensuite en juin à l'éstba créer un spectacle avec les élèves ; la promotion actuelle a séjourné durant un mois à Madrid, après que la directrice de la compagnie qui les accueillait ait préparé avec eux à Bordeaux le travail sur Calderon ; la prochaine promotion devrait rester un mois au Japon, durant sa seconde année d'étude (2021), au sein de la Fondation franco-japonaise Sasakawa. »

Précision : Le voyage d'études à l'étranger de la 5^e promotion prévu au Japon est en cours de construction. À ce jour, le lieu et l'institution qui participeront au partenariat, ne sont pas encore connus.

La Fondation franco-japonaise Sasakawa est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du Premier Ministre en date du 23 mars 1990. Il s'agit d'un organisme privé, sans but lucratif et de statut français, qui a pour mission de « développer les relations culturelles et d'amitié entre la France et le Japon ». La Fondation franco-japonaise Sasakawa accompagnera l'éstba lors de la phase de construction du projet aussi bien d'un point de vue financier qu'opérationnel.

In : C-Analyse du (de chaque) cursus de formation, Modalités pédagogiques (p.12)

« Accès à l'école : Les candidats, âgés de 18 à 25 ans, doivent être titulaires du baccalauréat et avoir suivi au moins une année de formation initiale au théâtre. Mais l'école peut accorder des dérogations quant à ces deux prérequis. »

Précision : Le prérequis d'une année de formation initiale ou de pratique théâtrale est obligatoire : aucune dérogation n'est accordée dans le cadre du concours d'entrée à l'éstba, selon l'arrêté du 1^{er} février 2008.

L'école n'accorde de dérogation que pour les candidats qui ne sont pas titulaires du baccalauréat, tout en leur proposant alors les conditions nécessaires à l'obtention de ce diplôme d'ici la fin du cursus, s'ils intègrent l'éstba.

B – AUTRES COMMENTAIRES

Concernant la difficulté à proposer une pratique de spectateur en direction d'autres disciplines du spectacle vivant :

Catherine Marnas, directrice de l'éstba, considère comme indispensable pédagogiquement que les élèves de l'éstba soient également ouvreurs et ouvreuses pour le TnBA. Il s'agit d'ouvrir leur regard sur les diverses pratiques du théâtre, découvrir le travail de différents metteurs en scène, d'être en capacité d'observer l'évolution du travail des acteurs et actrices sur des séries de représentations, d'être en contact avec le public. Les élèves assistent ainsi à tous les spectacles de la programmation du TnBA, c'est-à-dire entre 25 et 30 spectacles par an.

Aussi, l'éstba organise à chaque début de cursus un voyage d'études au Festival d'Avignon (IN-OFF) avec un parcours spectateur richement défini et met en place, en fonction des programmations alentour, des sorties pour découvrir certains spectacles (par exemple : l'adaptation de 2666 mise en scène par Julien Gosselin au TNT).

De plus, la programmation du TnBA permet également une diversité de spectacles qui ne sont pas seulement tournés vers le théâtre, mais aussi vers des expériences différentes ou singulières.

Pour exemple, parmi d'autres spectacles, lors du cursus 2016/2019 de la promotion actuelle :

La Nuit des taupes, mise en scène Philippe Quesnes

Vers un protocole de conversation, mise en scène Georges Appaix

Moeder, spectacle de la compagnie Peeping Tom

Nicht Schlafen, mise en scène Alain Platel

Preparatio Mortis et *Belgium Rules*, conception Jan Fabre

May B mise en scène Maguy Marin

Pour le prochain projet de formation :

Outre l'expérience de spectateurs de théâtre que les élèves de l'éstba ont en tant qu'ouvreurs au sein du TnBA – maison de création pour le théâtre –, il sera important de multiplier les expériences en tant que spectateurs dans d'autres disciplines du spectacle vivant, en lien avec les structures bordelaises mais aussi son agglomération : le Centre de développement chorégraphique national La Manufacture, le CREAC (Bègles), la future scène nationale Le Carré-Colonnes (Saint-Médard-en-Jalles & Blanquefort), la scène conventionnée du Théâtre des 4 Saisons (Gradignan)...

En ce sens, le pass Culture étudiants en lien avec l'Université sera mis en place et pris en charge par l'éstba à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Poursuivre l'élargissement des enseignements vers le théâtre de geste, la marionnette, le conte, etc.

L'interprétation et ses différentes appréhensions au plateau, avec des intervenants très différents d'un stage à l'autre, ont été l'une des préoccupations majeures pour l'axe pédagogique majeur donné à cette 4^e promotion de l'éstba.

L'interrogation autour des pratiques transversales telles que la marionnette, le théâtre de geste ou le conte vient maintenant s'inclure dans les réflexions autour de la construction du cursus de la prochaine promotion de l'éstba. Quant à la promotion actuelle, elle suivra bientôt un stage de marionnette à échelle 1/1, aux côtés de Carine Gualdaroni.

Pour la prochaine promotion, est prévu en première année un stage de Masque donné par Philip Boulay. Cet élargissement des enseignements se poursuivra chaque année de cursus avec au moins un stage donné autour des pratiques telles que le théâtre de geste, la marionnette, le conte, etc.

Bien mesurer et encadrer la question d'évaluation des intervenants par les élèves

La question de l'évaluation des enseignements a bien été initiée lors de cette saison 2018-2019. Il a été proposé aux élèves notamment de réfléchir à ce que pourrait être une évaluation de leurs enseignements par le biais d'une fiche qu'ils pourraient renseigner à chaque fin de stage, tout comme celle que renseignent actuellement les enseignants.

Cela ne peut être possible que si les élèves sont en capacité de développer un regard mature, englobant, différenciant leur sensibilité artistique propre de celle qui leur est proposée, leurs zones de confort ou leurs préjugés. Ce type d'évaluation a aussi le très grand intérêt de proposer aux élèves un regard sur eux-mêmes, c'est-à-dire sur la capacité d'un stage ou d'un intervenant à (ré)interroger leur pratique, à les faire évoluer. L'expérimentation de ces évaluations débutera pour la fin de la promotion actuelle et se poursuivra pendant tout le cursus pour la promotion suivante.

Envisager, en concertation et cohérence avec le réseau des écoles supérieures, la mise en place de la VAE

Comme indiqué dans le rapport d'auto-évaluation, l'éstba a travaillé ces deux dernières années sur la mise en place d'un projet Égalité des chances (pensé en deux volets : des stages et une classe intégrée préparatoire qui débutera à la rentrée 2019), avec le soutien du Fonds social européen (FSE).

Ce projet se décline sous la forme de 6 stages de théâtre d'une durée de 15 jours chacun (entre 2018 et 2020) et la mise en place d'une classe visant à préparer les concours des écoles nationales supérieures d'art dramatique pour la saison 2019-2020.

Outre ce projet l'éstba, envisage l'intégration à la procédure Erasmus +.

La mise en place de la VAE est un point important car ce dispositif n'existe actuellement pas sur toute la région Sud-Ouest en ce qui concerne nos pratiques. Celle-ci doit encore être envisagée en concertation avec le réseau des écoles supérieures de théâtre, mais aussi à l'aune des moyens financiers (lien de l'éstba au TnBA très fort : salaire de la directrice et service de la comptabilité entre autres non-refacturations) et humains (3 salariés, 2 EQTP) de l'éstba. D'autant que ces forces vives sont déjà mobilisées sur le projet développé par la direction pédagogique autour du projet Égalité des chances, répondant au FSE et ses contraintes administratives et budgétaires.

Annexe 2

Observations complémentaires du groupe d'experts

Pas d'observations complémentaires.

* *
*